

Mairie de Montrichard Val de Cher
25 rue Nationale
41400 MONTRICHARD

Extrait du Registre des Délibérations

L'An deux mil vingt-trois, le 10 du mois d'octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de Montrichard Val de Cher, dûment convoqué le mercredi 04 octobre 2023, s'est assemblé au lieu extraordinaire de ses séances en session ordinaire, sous la présidence de Damien HÉNAULT, Maire.

PRÉSENTS : M. LE MAIRE – Mme BONALDI – Mme BOURREAU – M. BRISARD – Mme CARRÉ – Mme DESGRANGE – M. DUMONT-DAYOT – Mme ESNARD – Mme FORTIER – M. GAUTHIER – M. GUDIN – Mme JANSSENS – Mme JOSSELIN – M. KERMORVAN – M. LANGLAIS – Mme MONSALLIER – M. MONJAL – Mme MOREAU – M. PORCHER – M. PROU – Mme SIMON – M. THELLIER

ABSENTS :

M. FOUILLET donne pouvoir à Mme SIMON
M. GAGNEUX donne pouvoir à M. THELLIER
M. IORDACHE donne pouvoir à M. HÉNAULT

ABSENTES NON EXCUSÉES :

Mme AZEVEDO-LOURENÇO
Mme CHEN
Mme LELOUP

Mme MONSALLIER est désignée secrétaire de séance

Monsieur MONJAL arrive pour le point 6

Délibération n° 06

OBJET : TARIFS DES SALLES MUNICIPALES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 septembre 2018 relative aux tarifs et conditions des locations de salles municipales ;
Vu la délibération n°6 du 24 janvier 2023, relative aux tarifs de location des salles de la commune ;
Vu l'avis de la commission Salles, Bâtiments et Marchés en date du 19 septembre 2023 ;
Vu l'annexe n°1, jointe à la note de présentation et à la présente délibération, récapitulant tous les tarifs et les conditions de location des différentes salles communales ;
Vu la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

Considérant le souhait de la municipalité de mieux mettre en adéquation certaines recettes communales avec les dépenses supplémentaires supportées par la collectivité, entre autres, en matière énergétique.

Considérant la volonté de bien mettre en évidence la responsabilisation individuelle et collective notamment en matière de gestion des déchets inhérents aux manifestations se déroulant dans les locaux communaux,

Considérant qu'il convient d'établir une grille tarifaire permettant plusieurs options en fonction de la période de location et du nombre d'heure demandées.

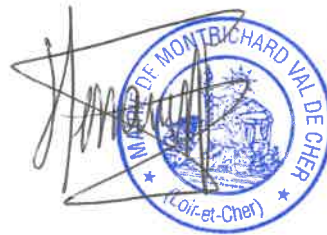
Considérant qu'il y a lieu de bien distinguer les statuts des différentes associations susceptibles d'être intéressées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE les tarifs et conditions de location des salles municipales à compter du 1^{er} janvier 2024 conformément au document annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Montrichard Val de Cher, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme
Montrichard Val de Cher, le 10 octobre 2023
Le Maire
Damien HÉNAULT



TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES MONTRICHARD VAL DE CHER AU 1^{ER} JANVIER 2024

Les demandes de réservations de salles sont à effectuer depuis le formulaire du site internet : www.montrichardvaldecher.fr puis salles@montrichardvaldecher.fr

Information pour les Associations de Montrichard Val de Cher ou groupées avec Montrichard Val de Cher :

Pour les événements, lors de la prochaine année civile 2024, la première location est gratuite, quel que soit la salle. Les prochaines locations vous seront facturées à hauteur de 25 € la demi-journée et 50 € la journée. Pour les réunions maximum 4h la salle sera gratuite.

Hôtel d'Effiat – rue Carnot

	Particuliers, Associations, Comités d'entreprises et entreprises, Partis Politiques domiciliés à Montrichard Val de Cher	Hors commune Particuliers, Associations, Comités d'entreprises et entreprises Partis Politiques
Réunions, vin d'honneur, repas		
<u>EFFIAT Rez-de-Chaussée</u>		
80 personnes (avec tables et chaises) - 100 personnes (chaises uniquement)		
<u>Du 1er Mai au 30 Septembre</u>		
Salle (maximum 4 h)	110 €	165 €
Salle (la journée)	160 €	225 €
Salle et cuisine (maximum 4 h)	195 €	260 €
Salle et cuisine (la journée)	265 €	330 €
<u>Supplément CHAUFFAGE quand il est allumé : Du 1^{er} Octobre au 30 Avril (par jour)</u>		
Salle (maximum 4 h)	160 €	235 €
Salle (la journée)	265 €	365 €
Salle et cuisine (maximum 4 h)	245 €	330 €
Salle et cuisine (la journée)	365 €	470 €
<u>CAUTION *</u>		250 €
<u>EFFIAT 1^{er} étage :</u>		
50 personnes - Pas de repas possible		
<u>Du 1er Mai au 30 Septembre</u>		
Salle (maximum 4 h)	90 €	165 €
Salle (la journée)	135 €	225 €
<u>Supplément CHAUFFAGE quand il est allumé : Du 1^{er} Octobre au 30 Avril (par jour)</u>		
Pour une location de 4 heures	140 €	235 €
Par jour	235 €	365 €
<u>CAUTION *</u>		250 €
<u>CAVES D'EFFIAT</u>		
Location gratuite été comme hiver, sans chauffage et sans mobiliers.		
Réservé aux associations		

* Si, non-respect du R.I, non entretien de la salle et si dégâts éventuels

Espace culturel et sportif - Rue des Religieuses Salle des fêtes et Salle sportive

Information pour les Associations de Montrichard Val de Cher ou groupées avec Montrichard Val de Cher :
Pour les évènements, lors de la prochaine année civile 2024, la première location est gratuite, quel que soit la salle.
Les prochaines locations vous seront facturées à hauteur de 25 € la demi-journée et 50 € la journée.
Pour les réunions maximum 4h la salle sera gratuite.

Réunions, vin d'honneur, repas	Particuliers, Associations, Comités d'entreprises et entreprises, Partis Politiques domiciliés à Montrichard Val de Cher	Hors commune Particuliers, Associations, Comités d'entreprises, Entreprises, Partis Politiques	Associations de Montrichard Val de Cher ou groupées avec Montrichard Val de Cher
Salle des fêtes			
- Spectacle sans tables : 480 personnes - Dîner assis : 300 personnes assises			
Du 1er Mai au 30 Septembre			
½ journée (sans cuisine)	170 €	225 €	
Par jour (sans cuisine)	335 €	445 €	
½ journée avec cuisine	225 €	375 €	
Par jour avec cuisine	445 €	545 €	
Supplément CHAUFFAGE quand il est allumé : Du 1^{er} Octobre au 30 Avril (par jour)			
Salle (maximum 4 h)	250 €	325 €	
Salle (la journée)	495 €	645 €	
Salle et cuisine (maximum 4 h)	305 €	475 €	
Salle et cuisine (la journée)	605 €	745 €	
CAUTION *	500 €		
Supplément Rétroprojecteur + Ecran			
50 € la journée avec une caution de 750 € (Attention : le locataire devra se munir de son câble HDMI personnel)			
Salle Sportive			
Du 1er Mai au 30 Septembre			
Salle nue (par jour)	225 €	335 €	100€
Salle sportive avec protections de sol (par jour) <i>Pose/dépose par les Services Techniques</i>	560 €	835 €	150€
Salle sportive avec protections de sol (week-end) <i>Pose et dépose par les Services Techniques</i>	890 €	1115 €	200€
Supplément CHAUFFAGE quand il est allumé : Du 1^{er} Octobre au 30 Avril (par salle et par jour)			
Salle nue (par jour)	385 €	535 €	100€
Salle sportive avec protections de sol (par jour) <i>Pose et dépose par les Services Techniques</i>	720 €	1035 €	150€
Salle sportive avec protections de sol (week-end) <i>Pose et dépose par les Services Techniques</i>	1050 €	1315 €	200€
CAUTION *	500 €		

* Si, non-respect du R.I, non entretien de la salle et si dégâts éventuels

Information pour les Associations de Montrichard Val de Cher ou groupées avec Montrichard Val de Cher :

Pour les évènements, lors de la prochaine année civile 2024, la première location est gratuite, quel que soit la salle. Les prochaines locations vous seront facturées à hauteur de 25 € la demi-journée et 50 € la journée.

Pour les réunions maximum 4h la salle sera gratuite.

Réunions Vin d'honneur Repas	Particuliers, Associations, Comités d'entreprises et entreprises, Partis Politiques domiciliés à Montrichard Val de cher	Hors commune : Particuliers, Associations, Comités d'entreprises et entreprises, Partis Politiques	Montrichard Val de Cher ou - groupées avec Montrichard Val de Cher
Salle des fêtes pour 1 journée			
Spectacle sans tables : 200 personnes - Dîner assis : 100 personnes assises			
Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	150 €	235 €	
Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	310 €	435 €	
Salle des fêtes pour le week-end			
Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	225 €	350 €	
Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	465 €	650 €	
CAUTION *	500 €		

Informations supplémentaires

- **Salle de Saint Gilles Croix de Vie à PEEFS**, un tarif horaire de 15 € sera applicable pour toute demande d'occupation hors commune et hors tarifs mentionnés ci-dessus.

- **Désistement** : En cas de désistement, le demandeur s'engage à en informer la Mairie le plus tôt possible (au minimum deux semaines avant la date retenue) et à en fournir le motif afin d'étudier une possibilité de remboursement.

Pour l'ensemble des locaux municipaux :

- Les locations portant sur 2 ou 3... journées consécutives font l'objet d'une réduction fixée à 50% sur la seconde journée et sur les journées supplémentaires concernant toutes les salles municipales.
- Pour les associations, les évènements, au cours de la prochaine année civile (2024), la première location est gratuite, quel que soit la salle. Les prochaines locations vous seront facturées à hauteur de 25 € la demi-journée et 50 € la journée.
- Pour les mariages, l'accès aux salles est possible dès le vendredi soir 19 h 00 sans suppléments.
- Les Elus et le Personnel Municipal de Montrichard Val de Cher disposent de la gratuité d'une salle, dans l'année, ainsi que du chauffage et de la vaisselle.

Vaisselle :

Forfait non remboursable pour mise à disposition de la vaisselle pour toute salle et tout utilisateur, y compris les associations :

- ✓ Verres (pour vin d'honneur ou pot) : 30,00 €
- ✓ Vaisselle repas (assiettes, verres et couverts) : 70,00 €

CASSE VAISSELLE A LA PIÈCE – TARIÉS :

- ✓ Assiettes petites et grandes : 1€
- ✓ Cuillère, fourchette, couteau : 1€
- ✓ Verre ballon et flute : 1€
- ✓ Tasse à café et soucoupe : 1€

Matériel (tables, chaises, grilles, barrières, barnums) :

- Le matériel de la Municipalité n'est ni loué ni prêté *aux particuliers et aux entreprises*.

Le matériel demandé sert uniquement à l'association, pas pour le particulier de l'association.

Le matériel accordé ne doit pas sortir de la commune. Il est destiné à servir les manifestations de la commune.

*** Si, non-respect du R.I, non entretien de la salle et si dégâts éventuels**